

Rencontre du 05 sept. 2017

Mouvement éco-citoyen

Compte-rendu

Après un moment d'accueil informel, spécifiquement des personnes qui rejoignent le mouvement, cette septième rencontre parcourt les points suivants.

Accueil

Elena et Remi rappelle l'intention générale, l'historique de l'initiative, les étapes parcourue et les étapes projetées dans les prochains mois.

Gérard annonce la structure de la soirée et l'esprit dans lequel le cercle provisoire de Coordination l'a préparée.

1. Un cadre de fonctionnement.

La nécessité de se doter d'un cadre de fonctionnement est vite apparue et a été rencontrée par l'écriture collective de deux documents : la « Charte » et un « ROI ».

1.1. Pascal présente la « Charte », moins dans son esprit mais davantage dans ses intentions et les démarches participatives qui ont permis d'arriver à la formulation actuelle, (les valeurs qui nous définissent, nous rassemblent et nous distinguent), approuvée en avril en première lecture.

1.2. Nicolas présente l'état actuel du texte élaboré au sein du Cercle « Fonctionnement, pilotage et ROI ». Il expose les raisons d'être d'untel texte, sa structure (intro, définitions, organisation générale et notamment les cercles et les « ruches », la préparation des élections et de l'après-élection, etc

1.3. Le mode de gestion des amendements avant adoption du texte définitif, est aussi présenté. (Voir fin du présent compte-rendu)

2. Travail en « tables simultanées ».

Des propositions d'activités différentes sont faites, entre lesquelles les participant·e·s sont invité·e·s à se répartir.

2.1. Charte et ROI (Référence : Nicolas)

2.2. Le budget communal (Référence : Bénédicte + Jacques)

- 2.3. Compétences d'une commune + vie CC, CAS et échevin-e (référence : Guy K, André, + le concours de Colette Balsacq, ex-échevine) et Claudy Mercenier, actuel échevin à Fléron)
- 2.4. Imaginer des actions pour aller à la rencontre des citoyens (Référence : Alfredo)
- 2.5. Faire avancer la question du nom à se donner. (Référence Matthieu)
- 2.6. Notre vision de Liège. Référence : Daniel)
- 2.7. Enseignement (Référence Guy L)
- 2.8. Mobilité (Référence Sarah)
- 2.9. Culture, vie nocturne (Référence : Quentin)
- 2.10. Ville en transition, économie locale (Référence : Didier)

3. Synthèse, organisation des suites...

- 3.1. Coordonner l'écriture du programme devient une priorité. Mandat est donné au Cercle « Communication » de venir avec une proposition orientée par l'outil final en terme de Com. Cette proposition est approuvée.
- 3.2. Retour de la table : « action-mobilité », par Sarah et Julien
- 3.3. Retour de la table : « Nom », par Assia et Matthieu. Appel à d'autres suggestions que les 10 proposés, avec leurs « visuels »
- 3.4. Annonce de la « ruche Mosaïque ». Appel à ce que des coordonnées d'associations et de personnes soient communiquées à David, pour pouvoir les inviter nous rejoindre, lors de nos prochaines assemblées. Une interpellation est faite quant à une insuffisante diversité dans nos assemblées, en regard de la diversité qui caractérise Liège.
- 3.5. Rappel de la procédure pour la rentrée des amendements :
 1. Rentrée des amendements
par le 19 sept au plus tard, par mail à l'adresse : amendements.roi@gmail.com
par courrier papier, au 56, rue Hors-Château, avant le 18 sept.
 2. Réunion ouverte, le 20/09, au même 56 rue Hors-Château, pour le traitement des amendements
 3. Envoi de la mouture amendée vers le 26/09
 4. Soumission à adoption en assemblée, le 03/10
- 3.6. Rappel de deux « formulaires à déposer dans l'urne : recueil de des coordonnées de personnes qui veulent être invitées + collecte des attentes * demandes pour les suites et les conditions d'une implication
- 3.7. Nécessité d'un travail entre les assemblées mensuelles. Des « ruches » existent. Les thèmes, les personnes de contacts, les lieux et dates de réunions sont accessibles à ces deux adresses :
 - <https://mouvementecocitoyen.wordpress.com/>
 - <https://www.facebook.com/mouvementecocitoyen/>

Prochaine Assemblée :

Mardi 03 octobre, 19h00,
Brasserie « Haecht », quartier Saint-Léonard (rue Vivegnis, 253)

Ordre du Jour :

Approbation de la Charte ;

Approbation du ROI

Désignation du Cercle Permanent de Coordination

...